

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020 A 18 HEURES

L'an deux mil vingt, le dix juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos en application de l'article L. 2121-8 du CGCT, au nombre prescrit par la loi, dans la bibliothèque communale située 6 rue du Moulin à MALAUSSENE (suite à l'état d'urgence sanitaire et à l'article L. 2121-7 du CGCT) sous la Présidence de M. CASTIGLIA Jean-Pierre, Maire.

Présents : GAUTHIER Bernard. COSTE Christian. GAHLIN Sylvia. PALANCA Cyril. ZAMPINI Joël. CHARVET - ARTHEMISE Edith. MERCIER Corinne. LELARD Jeremy. COSTE Stéphanie.

Absent : CANAVESE Sébastien.

Convocation du 03/07/2020

Secrétaire de séance : Madame MERCIER Corinne

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un délégué et de trois suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
- Programme de Voirie communale 2020
- Bar Restaurant Lou Tuorch
- Questions diverses

I - Désignation d'un délégué et de trois suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Monsieur CASTIGLIA Jean-Pierre a été élu délégué

Ont été élues suppléantes :

Madame CHARVET-ARTHEMISE Edith

Madame GAHLIN Sylvia

Madame MERCIER Corinne

Le procès verbal des élections est affiché à la porte de la Mairie.

II- Programme de voirie communale 2020

Décision reportée à une prochaine séance du Conseil Municipal. Le dossier transmis par M. CHESTA est incomplet.

III- Bar – Restaurant « Lou Tuorch »

- 1- Réponse de Maître REBIBOU David (jointe) concernant la sous location de l'appartement
- 2- Compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 1^{er} juillet 2020 avec les gérants
- 3- Lettre recommandée de M. FIORUCCI Patrick reçue en Mairie de 8 juillet 2020
- 4- Etat des lieux fixé au 24/08/2020 à 9 heures
- 5- Proposition pour le loyer de juillet 2020 :
 - 51.87 € pour le four
 - 257.05 €uros pour l'appartement
 - 248.27 €uros TTC pour le bar restaurant lu Tuorch (prix du loyer d'hiver)

Gratuité pour le mois d'août 2020 pour l'ensemble des locaux.

Décision adoptée à l'unanimité.

IV – Questions diverses :

1- Informations :

Les Appels d'offres sont lancés pour le Canal d'arrosage (ouverture des plis le 7 Août 2020) et les panneaux photovoltaïques pour la Mairie (ouverture des plis le 13 Août 2020 à 16 h 30).

2- RDV avec Mesdames SAIONI et SAUVAGE le 13 juillet 2020 à 10 heures en Mairie.

La séance est levée à 19 heures 10.

Le Maire,

Jean-Pierre CASTIGLIA
MAIRE DE MALAUSSENE

